

# Lubrizol, un an après. Les cinq annonces du gouvernement à Rouen à retenir

Thomas DUBOIS

12-15 minutes

---

D'abord prendre acte. Et dire les choses, avec les bons mots. Oui, si l'incendie de Lubrizol, le 26 septembre 2019, n'a fait aucun mort, il n'en a pas moins fait d'innombrables « victimes ». Un mot qu'aura eu au moins le mérite d'employer hier, pour la première fois, un membre de gouvernement. En l'occurrence, c'est à ces « victimes » ayant vécu « un événement hors normes » que **Barbara Pompili**, ministre de la Transition écologique, a dédié ses premières paroles, à l'occasion de sa venue à Rouen ce jeudi. « *Après le temps de l'urgence et de la gestion de crise, il est temps de tirer les leçons* », a-t-elle affirmé, accompagnée du ministre de l'Intérieur **Gérald Darmanin**, avec qui elle a détaillé les cinq grandes mesures censées éviter un nouveau Lubrizol.

## 1 — Plus d'alertes

« *Au XX<sup>e</sup> siècle, nous sommes passés du tocsin à la sirène. Au XXI<sup>e</sup>, nous passerons de la sirène au téléphone mobile.* » La formule vient de Gérald Darmanin, pour présenter la mesure la plus concrète concernant les habitants de l'agglomération rouennaise et de toute la France : la mise en place d'un système d'alerte fondé sur la diffusion cellulaire, type *cell broadcast* (lire ci-dessous). L'épisode Lubrizol a mis en lumière à la fois la vétusté des dispositifs d'avertissement et la méconnaissance de la conduite à tenir pour la population. L'arrivée de ce nouvel outil est prévue dans le courant du premier semestre 2021 pour la région rouennaise comme « *dans toutes les zones densément peuplées* », d'après le ministre de l'Intérieur. Il sera ensuite généralisé sur le territoire national en 2022.



A partir de  
**1€**

● Accès à 100% des contenus sur le site web  
● Votre journal et ses suppléments en version numérique

**JE M'ABONNE**

## 2 — Plus de transparence

D'ici 2022 « *au plus tard* », a annoncé Barbara Pompili, l'inspection des installations classées devra rendre publics les comptes-rendus de ses contrôles. Par ailleurs, en cas d'incident sur leurs installations, les industriels auront l'obligation de publier immédiatement la liste des produits concernés. Et ce dans des termes « *accessibles à tous, sinon c'est inutile* », a souligné la ministre de la Transition écologique, sans avoir eu besoin de rappeler l'épisode des fiches techniques mises en ligne dans les jours qui ont suivi l'incendie de Lubrizol, indéchiffrables par le commun des mortels. Ce qui avait contribué à entretenir la méfiance à l'égard de la parole publique.

## 3 — Plus de contrôles

Le nombre de contrôles annuels dans les sites industriels augmentera de 50 % d'ici la fin du quinquennat. La ministre de la Transition écologique a par ailleurs confirmé le recrutement de 50 inspecteurs supplémentaires, là aussi d'ici 2022. Hier, plusieurs élus (le député **Sébastien Jumel**, le maire de Rouen **Nicolas Mayer-Rossignol...**) ont réclamé, sans succès, la création d'une autorité de sûreté indépendante (à l'image de ce qui existe dans le nucléaire) pour les sites Seveso.

## 4 — Plus de suivi

En revanche, Barbara Pompili a confirmé la création d'un BEA (Bureau d'enquête accident) dédié aux risques technologiques. Ce dernier devrait être prochainement opérationnel. Son rôle : déterminer les causes et conséquences précises d'un incident important, mais aussi en tirer tous les enseignements. Par ailleurs, en attendant les résultats des deux enquêtes sanitaires officielles autour de Lubrizol, attendus pour le premier trimestre 2021, le

gouvernement s'engage à ce qu'à l'avenir, des prélèvements soient effectués immédiatement après un accident industriel.

## **5 — Plus de prévention**

Des exercices de sécurité plus fréquents seront exigés de la part des industriels : au minimum un par an pour les sites Seveso seuil haut (tous les trois ans pour les installations seuil bas et toutes celles soumises à des plans d'opération interne). « *Nous avons tous en tête ces images des bateaux-pompes sur la Seine* » au moment du sinistre, a rappelé également Barbara Pompili, pour illustrer l'injonction faite aux industries de renforcer leurs dispositifs d'extinction des incendies et d'augmenter leurs réserves en eau.

Par ailleurs, les stockages de matières dangereuses seront davantage isolés les uns des autres et devront faire l'objet d'un inventaire plus rigoureux qu'à l'heure actuelle.

### **Le cell broadcast, comment ça marche ?**

Réclamé à l'unanimité par le préfet, par les parlementaires et par de nombreux experts, le *cell broadcast* va devenir au premier semestre 2021 un nouvel outil d'alerte à la population. Mais c'est quoi, le *cell broadcast* ?

La traduction littérale de l'anglais donne « diffusion cellulaire ». En résumé, l'alerte se fait via les téléphones portables. Mais, contrairement à d'autres dispositifs, il n'y a pas besoin de s'inscrire sur une liste d'appels ou de laisser son numéro à la mairie. Le *cell broadcast* permet d'envoyer un message d'alerte à tous les téléphones qui « bornent » dans une zone définie. Que vous soyez habitant ou touriste, il suffit que votre numéro soit identifié pour que vous receviez le message. Et celui-ci s'affiche instantanément, même si l'écran est verrouillé.

Autre avantage : le *cell broadcast* ne sonne pas seulement l'alerte, il vous donne les consignes. C'est l'enseignement de l'incendie de Lubrizol et de Normandie Logistique : les riverains ne connaissent évidemment pas le plan particulier d'intervention (PPI) par cœur, et ne savent donc pas comment réagir quand la sirène retentit. Avec le *cell broadcast*, ils reçoivent au fur et à mesure des informations et la conduite à tenir.

Dernier point fort : plutôt que de passer par l'intermédiaire d'une application, et donc via les réseaux 3G, 4G et Wi-Fi qui sont vulnérables et peuvent être saturés, le SMS n'est pas envoyé à un terminal mais à une cellule, soit une antenne propre aux réseaux d'opérateurs. Le système permet ainsi de définir la zone de diffusion du message en question, qui peut aller d'une seule cellule du réseau à un pays tout entier.

Le *cell broadcast* a été développé dans de nombreux pays, des États-Unis à la Corée du Sud en passant par Israël... Le Japon l'utilise depuis 2007 pour alerter d'un séisme, et au Chili le dispositif a prouvé son efficacité lors du tsunami de 2014. Après les attentats de 2015, la France s'était dotée d'un système d'alerte sur mobile, l'appli SAIP, abandonnée en 2018 à la suite de nombreux dysfonctionnements.

**Réactions : « Des trous dans la raquette »**

Isabelle Striga, présidente de Lubrizol France, s'entretient avec des représentants d'associations de victimes, hier. (Photo S. P./PN)

Isabelle Striga, présidente de Lubrizol France, s'entretient avec des représentants d'associations de victimes, hier. (Photo S. P./PN)

### **Élus et responsables d'associations réagissent aux annonces gouvernementales.**

**Christophe Holleville, secrétaire de l'Union des victimes de Lubrizol (dans le pays de Bray) :** « On n'a pas entendu parler du préjudice d'anxiété... J'ai encore vu des gens pleurer dans les campagnes en début de semaine, des gens qui attendent juste un " pardon ". On n'a pas entendu parler non plus de sanctions à l'égard de Lubrizol : amendes, fermetures administratives, etc. Pour nous, il y a des trous dans la raquette ! »

**Charlotte Goujon, maire de Petit-Quevilly :** « Ces annonces vont dans le bon sens. Même si, à la place d'un BEA, nous aurions préféré une autorité de sûreté indépendante des sites Seveso, avec un rôle plus préventif. J'ai également des interrogations sur la capacité qu'auront cinquante inspecteurs supplémentaires, pour toute la France, à répondre aux besoins. »

**Guillaume Blavette, France Nature Environnement (FNE) :**  
« L'État a entendu beaucoup de choses. Il faut dire que le *cell broadcast*, nous le réclamons depuis Fukushima... Sur le bilan sanitaire, ce n'est pas clair. Nous ne sommes toujours pas persuadés que l'on a cherché les bonnes molécules. Le préfet lui-même l'a rappelé : nous sommes dans un pays où un industriel se permet de ne pas donner toutes les informations à temps ! »

**Gérald Le Corre, porte-parole du collectif unitaire Lubrizol :**  
« En matière de prévention des risques industriels, les seules mesures sont celles déjà annoncées en décembre dernier par Élisabeth Borne, à savoir l'augmentation de 50 % du nombre de contrôles ainsi que l'inspection systématique dans un rayon de 100 mètres des sites Seveso seuil haut. Augmenter le nombre de contrôles sans augmenter le nombre d'inspecteurs des installations classées va engendrer mécaniquement des contrôles moins approfondis. »

**Pierre-Emmanuel Brunet, président de Rouen Respirer :** « Ce sont des annonces qui apportent des éléments. Mais nous sommes

à un an de la catastrophe ; aujourd'hui, s'il y en une autre, rien n'est prêt. Nous n'avons pas encore mis en place des dispositifs d'alerte, de prévention, d'informations à la population. »

**Nicolas Mayer-Rossignol, maire de Rouen** : « Il y a des annonces intéressantes, mais elles ne sont pas suffisantes. La moindre des choses, de notre point de vue, serait de regarder les autres sites. On a eu un toit en amiante sur Lubrizol. On se doute bien qu'il y en a d'autres sur les autres sites. Faisons un audit et engageons une procédure pour progressivement se débarrasser de cet amiante. Ce n'est pas ce qui est proposé. »

**« Je me bats aussi pour faire reconnaître le préjudice moral »**

« *J'ai des vertiges quand je cours, des migraines, la gorge qui gratte, et on sent toujours des odeurs d'hydrocarbures* », raconte Nicolas Malet, 30 ans, qui vit à 100 mètres de l'usine Lubrizol, à **Petit-Quevilly**, et s'avoue « *encore traumatisé* », un an après le gigantesque incendie, ressenti jusqu'en Belgique.

« *Cette nuit-là, il y a eu un gros boum, puis des détonations rapprochées. J'ai ouvert ma fenêtre, c'était un four. J'ai tout de suite pensé à AZF [l'usine qui a explosé en 2001 à Toulouse, NDLR], et j'ai cru que tout allait être rasé. Avec ma femme, on a pris nos jambes à notre cou et aujourd'hui, la peur subsiste* », témoigne ce sportif de haut niveau, entraîneur de ju-jitsu, repassant sur son ordinateur les images des monstrueuses colonnes de flammes et fumées noires.

**« Lubrizol a foutu ma vie en l'air »**

« *On a réellement souffert physiquement et moralement* », confie Audrey Martin, 40 ans, asthmatique, qui dit avoir eu « *le souffle court* » pendant plusieurs semaines. « *Quand vous rentrez chez vous et que ça pue autant " le Lubrizol " à l'intérieur qu'à l'extérieur, vous n'avez qu'une envie, fuir. On a vraiment baigné dans quelque chose d'insalubre. La date du 26 septembre restera gravée dans ma mémoire* », poursuit-elle.

À 75 km de Rouen, le village d' **Haudricourt**, en plein bocage normand, a essuyé « *des pluies de suie* » sous le panache de fumée. « *Lubrizol a foutu ma vie en l'air* », assure Jean-François

Blondin, céréalier de 39 ans, qui dit avoir perdu « *plus de 100 000 € de récoltes* ».

**« On ne pense plus à l'incendie »**

« *Je n'ai pas voulu signer un accord pour recevoir une aide financière de Lubrizol, parce que les clauses disent qu'on ne peut plus rien réclamer une fois qu'on a reçu l'argent. Ils ont voulu acheter mon silence, mais je me bats aussi pour faire reconnaître le préjudice moral* », explique l'agriculteur, en arrêt maladie depuis un an pour dépression, qui confie « *avoir songé au suicide* ».

Certains ont toutefois déjà « *tourné la page* », à l'instar d'Aline Catoir, 35 ans, qui élève

55 vaches laitières à 10 km de Jean-François Blondin. « *On a été obligés de jeter 29 500 litres de lait, une perte de plus de 10 000 € qui a été entièrement compensée, de façon très réactive, par le fonds de solidarité de Lubrizol* », explique l'éleveuse, également vice-présidente de la chambre d'agriculture de Seine-Maritime. « *Aujourd'hui, on ne pense plus à l'incendie, et les prélèvements réalisés sur le lait, l'herbe et le fourrage par les services de l'État n'ont décelé aucune anomalie* », ajoute-t-elle.